

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 JANVIER 2014

- Relocation au 1^{er} février 2014 de l'appartement quitté par Mme MAGNAC Annabelle pour un loyer mensuel de 358,46 € + 90 € de provision sur charges.
- Des devis ont été réceptionnés en vue du réaménagement de 2 logements dans l'ancien presbytère, pour un montant de 66 109,03 €. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de demander de nouveaux devis à d'autres entreprises. Il est décidé également qu'aucune subvention ne sera demandée et que les travaux seront lancés en avril 2014.
- Le camping municipal sera ouvert du 27 avril 2014 au 28 septembre 2014 et présente la grille tarifaire pour la saison 2014, qui est acceptée par le Conseil municipal.
- Acceptation du réajustement des tarifs communaux pour l'année 2014 pour la location de la salle polyvalente, d'une part et pour les services communaux, d'autre part.
- Adoption des modifications du tableau des emplois suite à la nécessité de créer un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, en raison des missions liées au poste d'un agent pouvant bénéficier d'un avancement de grade.
- Régularisation des charges locatives 2013 et mise à jour des provisions sur charges 2014.
- Inscription au budget 2014 de la somme de 5 000 €, en vue de la reprise annuelle de 10 concessions abandonnées.
- Autorisation est donnée à HABITAT 25 de vendre 16 pavillons situés rue des Carrières.
- Renouvellement de l'adhésion à la SPA avec versement de 0,35 € par habitant et par an à compter de 2014.